

tous ensemble

Rétention, expulsions, avalanche de réponses négatives aux demandes de régularisation, séparation de familles, expulsions de jeunes dès qu'ils deviennent majeurs, comme pour Suzilène, rafles... la politique de la brutalité et du chiffre du gouvernement ne s'arrête devant rien et balaie même la plus simple humanité.

Face à cet acharnement inhumain, à ce rouleau compresseur dont le but est de dresser les citoyens les uns contre les autres, nous regrettons la division que certains installent dans les collectifs et entre collectifs de sans-papiers.

Soucieux de l'avenir des personnes concernées, des femmes, des jeunes, des hommes, des enfants et de leurs parents sans papiers, nous en appelons à la raison, à l'unité.

Dans cette lutte exemplaire, qui dure depuis plus de 12 ans, nous savons la ténacité, la somme d'énergie qu'il faut y consacrer. Nous savons aussi que, si nous avons beaucoup de succès, il y a encore beaucoup trop d'expulsions. Sans vouloir nier ou minimiser les problèmes qui peuvent traverser un mouvement comme celui-ci, nous voulons réaffirmer notre volonté de gagner la régularisation de tous les sans-papiers.

Nous pensons que :

- **Des collectifs de sans papiers organisés sont nécessaires.** C'est grâce à leurs luttes acharnées et courageuses que les sans-papiers sont sortis de l'anonymat pour prendre le visage réel du voisin de palier, de la mère, du père, du salarié, de l'ami, de la copine ou du copain de ses enfants. C'est tout autant par leurs petites actions quotidiennes, celles qui sont ignorées des médias, des préfectures, que par leurs luttes et les soutiens affirmés, par l'établissement de liens de connaissance et de confiance, par le maillage territorial ainsi tissé, que leur lutte a pris une dimension publique et collective. Ils ont mis toute la société face à ses responsabilités et lui ont permis de sortir d'une dimension sécuritaire pour une dimension humaine.
- **L'autonomie de la lutte des sans-papiers est indispensable.** Il doit aller de soi que les luttes des sans-papiers soient menées et organisées par les personnes concernées elles-mêmes, dans un esprit de transparence et d'intérêt général, dans un esprit de lutte commune sans-papiers et soutiens. À chaque fois qu'il en fut ainsi, le mouvement en a été renforcé.
- **La convergence des luttes est structurante pour tous.** La solidarité des ouvriers de Modeluxe et d'OPS à leurs camarades sans-papiers, celle des lycéens parisiens à Cristian, des marins de Marseille, des salariés des chantiers de l'Atlantique à Nantes, les actions quotidiennes de citoyens auprès des familles sans-papiers à Cachan, à Toulouse, le magnifique élan de résistance aux expulsions lancé autour de RESF sont autant d'exemples, que nous pourrions multiplier, qui démontrent combien la solidarité peut se développer, s'étendre.
- **Sans cette convergence pas d'issue réelle.** La convergence des luttes, indispensable face aux lois injustes, n'est pas une question à côté d'autres qui seraient "principales", mais elle est indispensable et utile à nous tous, elle intéresse toute la société et construit des droits pour tous ; elle seule pourra permettre de se dégager des politiques sécuritaires, des oppositions dressées entre populations, d'imaginer et de construire un autre avenir commun ici et dans le monde.

C'est de cette convergence que tout le mouvement doit se nourrir. Les communistes continueront à en être !

Sophie Celton - Fernanda Marrucchelli

vendredi 8 décembre

rencontre-débat
entre acteurs
du Sud et du Nord
pour une autre politique
des migrations
voir page 2

DANS CE NUMÉRO

les rendez-vous

page 2

solidarité-luttes
Modeluxe, Cachan, Marseille, RESF

pages 3-4

vote des étrangers

page 5

en Europe et dans le monde

page 6

le quotidien des migrants en France

page 7

- **8 DÉCEMBRE**
rencontre-débat
(ci-contre, reproduction
de l'invitation)
- **15 DÉCEMBRE**
Réunion du réseau
à 17 heures
- **13 JANVIER**
Eure et Loire
stage départemental :
Les migrations aujourd'hui
- **20-25 JANVIER**
Forum social mondial
à Nairobi
- **MARS**
Forum des migrations
d'UCIJ (Unis contre une
immigration jetable)

une date à retenir
un débat à ne pas manquer
une info à diffuser largement

circulez ! **y a tant à construire ensemble**

rencontre-débat entre acteurs du Sud et du Nord
pour une autre politique des migrations

Partout dans le monde, les politiques libérales créent des barrages aux mouvements des individus : barrages physiques comme les murs de la honte entre la frontière USA et Mexique ; à Ceuta et Melilla pour empêcher l'entrée en Europe ; barrages juridiques comme la dernière loi CESEDA qui prône une "immigration choisie" ; barrages symboliques. Partout le même mépris, les mêmes reniements des droits de la personne, de l'humanité de chacune et chacun. Il est nécessaire de poser les fondements d'une politique des migrations qui respecte les droits des individus et des populations.

le Parti communiste français
vous invite à en débattre
2 place du Colonel-Fabien Paris 19ème
vendredi 8 décembre 2006 à 18 h

1ère table ronde

Faut-il enfermer les étrangers ?

animatrice : **Fernanda Marrucchelli**, dirigeante nationale du PCF

Giusto Catania, député européen, GUE

Anne de Loisy, journaliste *

Filippo Miraglia, ARCI, Italie

Claire Rodier, juriste, Gisti, Migreurop

Aminata Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali

2ème table ronde

Répression, fermeture des frontières peut-elle être la seule politique des migrations, aujourd'hui ?

animatrice : **Sophie Celton**, dirigeante nationale du PCF

Aminata Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali

Giusto Catania, député européen, GUE

Nicole Borvo, sénatrice, dirigeante nationale du PCF

Caroline Intrand, Cimade

Emmanuel Terray, anthropologue

* auteure de *Bienvenue en France ! Six mois d'enquête clandestine dans la zone d'attente de Roissy, Le Cherche Midi, 2005*

Animateurs du réseau *Migrations*

Lien avec les fédérations : **Sophie Celton**

Relation avec les associations : **Fernanda Marrucchelli**

Emploi-économie : **Mustapha Gueye**

Documentation, législation : **Serge Guichard**

Droit de vote : **David Chinaud, André Landrain**

Asile-réfugiés : **Franck Mbala, Suzy Lornac**

Europe : **Fernanda Marrucchelli**

Coopération : **Toupuissant Mackenzie, Mamadou Dem**

Sans-papiers : **Agnès Cluzel, Zorha Chorfa**

Femmes migrantes : **Fernanda Marrucchelli, Sophie Celton**

LES FRUITS DE LA LUTTE

les sans-papiers de Modeluxe régularisés

La direction de la blanchisserie industrielle de Chilly-Mazarin (91) voulait récemment licencier 22 salariés sans-papiers sur les 160 travailleurs de cette entreprise.

La quasi-totalité des salariés, avec leur syndicat et le soutien de l'UL CGT de Massy, ont fait grève en occupant l'établissement pendant une semaine afin de refuser les licenciements et exiger la régularisation de leurs camarades auprès du préfet de l'Essonne.

Quels sont les faits ? Fin 2004, la direction, sous la pression du groupe multinational qui vient d'acheter Modeluxe, provoque un contrôle de police dans l'entreprise, la CGT met en échec l'opération et la direction se dit prête à poursuivre le contrat de travail de ses 43 sans-papiers si la préfecture leur donne un titre de séjour.

La préfecture, qui a la liste des sans-papiers, ne bouge pas. Fin septembre 2006, **soit près de 2 ans après**, Modeluxe, prétextant le silence du préfet, veut licencier ces salariés toujours sans papier.

Ainsi, objectivement, l'employeur, avec le soutien des services de l'État, a utilisé ses salariés pour exploiter plus et faire un chantage permanent sur les salaires (900 euros mensuels, des heures supplémentaires non payées) et sur les conditions de travail d'un autre siècle.

Face à cette situation intolérable, la solidarité s'exprime, le soutien s'organise à l'échelle du département.

Les communistes jouent un rôle important de soutien et pour éclairer les enjeux du conflit. Le sénateur et les élus communistes régionaux interpellent le préfet tandis que Marie-George Buffet demande une commission d'enquête parlementaire sur les agissements des entreprises comme Modeluxe qui embauchent et utilisent les sans-papiers et sur l'attitude des services de l'État face à ces agissements assimilables à du trafic de main-d'œuvre.

Ces salariés travaillent à Modeluxe depuis des années. La préfecture a autorisé la poursuite de leur contrat de travail depuis 2004.

Aujourd'hui, grâce à cette lutte rassembleuse et déterminée, les 18 salariés sont enfin rétablis dans leurs droits administratifs. Cette décision est porteuse d'espoir pour tous les travailleurs sans-papiers, qui vivent sous la contrainte de la politique du gouvernement.

Dans un communiqué de presse du 30 octobre, la fédération du PCF de l'Essonne se réjouit de cette décision, mais reste vigilante et poursuit le soutien "afin que la direction de Modeluxe revienne sur les licenciements de ces 18 salariés et engage le dialogue avec le syndicat CGT de l'entreprise sur l'amélioration des conditions de travail".

UN LOGEMENT DES PAPIERS UNE ÉCOLE POUR TOUS !

les 1000 de Cachan toujours en lutte !

Après avoir été dispersés dans plus de 50 lieux différents dans toute l'Île-de-France, dans des conditions d'hébergement indignes et précaires, et le plus souvent en surpeuplement, les 1000 de Cachan sans-papiers, tous convoqués à la préfecture de police de Paris, ont reçu en tout et pour tout une attestation de dépôt du dossier, en attendant une réponse écrite du ministère d'ici la mi-janvier... tandis que les promesses de relogement en logement social dans "les trois mois" pour les expulsés avec papiers traînent en longueur.

Craignant d'être trompés, les 1000 de Cachan se sont progressivement réorganisés, ont relancé le comité de soutien, et sont maintenant déterminés à se défendre.

MARSEILLE : LA MOBILISATION MILITANTE EMPÊCHE UNE EXPULSION

une belle histoire d'amour !

Monsieur Douidi est arrivé en France en 2003, il est marié et a deux petites filles. Celle qui est en âge d'être scolarisée va à l'école.

Monsieur Douidi remplit donc pleinement les critères énoncés par la circulaire du ministère de l'Intérieur, dont il a pourtant été exclu. Comme des centaines d'autres, il a formulé un recours et déposé un dossier vie privée-familiale pour lequel il attend une réponse.

Suite à un accident de travail, Lahceme Douibi se rend à l'hôpital pour une radiographie. C'est en prenant le métro qu'il est arrêté. Séparé de sa femme et ses enfants, il est conduit au centre de rétention du Canet.

Judi 9 novembre, le préfet décide de l'expulser par bateau. Dès que la nouvelle est connue, les soutiens – syndicats, associations, partis politiques, citoyens – se rassemblent devant le port pour s'opposer à cette expulsion. Les marins CGT, qui s'étaient élevés contre cette chasse à l'homme, négocient avec leur direction et refusent l'embarquement de monsieur Douibi : "Pas question que le bateau parte avec lui".

Retour au centre de rétention.

Le soir même, à Martigues, le meeting avec Marie-George Buffet s'ouvre par un grand

moment de solidarité et d'expression autour des sans-papiers. Le rédacteur en chef de *La Provence*, dans son papier du lendemain, souligne "l'élan de solidarité fort qui s'est manifesté autour des sans-papiers, c'est spontané et sincère..."

Après un retour au centre de rétention, dès le lendemain il est conduit à l'aéroport. Très rapidement, la chaîne de la solidarité s'organise et plus d'une centaine de militants se retrouvent au départ de l'avion pour Oran. Des tracts sont diffusés, des discussions sont organisées avec les passagers, la réaction des passagers est quasi unanime : nous refuserons le départ de Monsieur Douibi.

8 militants sont arrêtés par la PAF, ils ressortiront de leurs locaux le soir même.

Très vite, nous apprenons que monsieur Douibi est molesté avant d'être évacué de l'avion suite aux réactions des passagers qui refusent de laisser partir l'avion avec lui.

Il repasse en soirée devant le juge et ressort libre !

la lutte du Réseau éducation sans frontière (RESF)

Mise en avant médiatiquement au moment de la fameuse circulaire Sarkozy, la lutte du Réseau éducation sans frontière continue plus fort que jamais.

Alors que tous les dossiers déposés à l'occasion de la circulaire n'ont pas encore été examinés, les arrestations de sans-papiers battent leur plein. Que ce soit au cours de rafles comme à Belleville, Strasbourg-Saint-Denis, Château-Rouge, ou d'autres lieux comportant une forte proportion de résidents étrangers, ou bien à l'occasion de contrôles au faciès dans la rue, de nombreux jeunes majeurs et de nombreux parents d'enfants scolarisés sont arrêtés chaque jour.

Et, à chaque fois, cette même mobilisation qui ne se dément pas, à chaque fois de nouveaux parents d'élève, enseignants, amis de la famille concernée rejoignent RESF pour empêcher l'inacceptable. Et le réseau grandit avec ces luttes dont nous sortons bien souvent victorieux, comme avec Li Qiang, lycéen en terminal S, qui

a été libéré du commissariat du 10ème arrondissement de Paris où il était détenu, grâce à un rassemblement d'habitants du quartier scandalisés par son arrestation ; comme avec M. Douibi, à Marseille, dont l'expulsion a été empêchée dans un premier temps par la mobilisation des syndicalistes de la SNCM, qui ont refusé de participer à la séparation d'une famille et se sont mis en grève puis, avec la présence à l'aéroport de plus de 200 personnes – dont de nombreux syndicalistes CGT et de membres du PCF – qui ont réussi à convaincre les passagers de l'avion de refuser de voyager alors que M. Douibi était dans l'avion.

À nous d'amplifier encore cette lutte populaire sur un des sujets principaux de la campagne électorale à venir.

Dante Bassino, Paris 10ème

VOTE DES ÉTRANGERS

pour faire évoluer la loi, il faut la bousculer

DES RÉFÉRENDUMS

Gennevilliers

Le 12 novembre, Jacques Bourgoïn, maire communiste de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), avait organisé un référendum sur le droit de vote. Résultats : 34,41 % de votants sur 20 720 inscrits, 57,43 % pour le “oui”, 42,57 % pour le “non” et 109 nuls.

Bobigny

Pendant la semaine du 6 au 12 novembre, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), à l’initiative de la maire communiste Catherine Peyge, tous les résidents étaient invités à se prononcer sur deux questions : la participation des étrangers aux élections locales et à toutes les élections. 88 % des suffrages exprimés ont répondu oui à la première question, 83 % oui à la seconde.

Ivry

La municipalité d’Ivry – et son maire communiste, Pierre Gosnat – a organisé un référendum, ouvert aux étrangers, afin de se prononcer pour ou contre le maintien de la maternité dans cette commune. Accoucher dans une maternité publique, à proximité de son domicile, c’est un droit qui concerne toutes les familles, françaises ou étrangères. Il est donc normal que la population tout entière, sans exclusive de nationalité, soit appelée à voter.

Plusieurs maires communistes

à l’initiative de ces référendums ont sollicité, le 30 octobre, un entretien auprès du président de la République pour lui faire part “de l’opinion de nos administrés sur cette question fondamentale afin qu’elle puisse être débattue et votée au Parlement dès la prochaine rentrée parlementaire”.

LA LETTRE DE LA CITOYENNETÉ

s’efforce de publier tout ce qui se dit ou se fait sur les questions de nationalité, citoyenneté, droits politiques des résidents étrangers.

La Lettre de la citoyenneté paraît tous les deux mois.

Le n° 84, novembre-décembre 2006, est disponible sur :

<http://www.lettredelacitoyennete.org>

FRANCE : SONDAGE 2006

50 % d’opinions favorables au droit de vote des étrangers pour les élections municipales et européennes

À la question posée chaque année depuis 1994 à un millier de personnes représentatives par l’institut CSA pour *La Lettre de la citoyenneté*, 50 % des interrogés en octobre 2006 répondent qu’ils sont favorables à l’extension du droit de vote pour les élections municipales et européennes aux résidents étrangers non-membres de l’Union européenne vivant en France, 48 % se déclarent opposés et 2 % ne se prononcent pas.

Les jeunes très favorables

Il y a donc, par rapport aux sondages de 2004 et 2005, cinq points de plus en faveur du droit de vote de tous les étrangers. Comme les années précédentes, c’est l’âge qui est le facteur le plus discriminant, les opinions favorables passant de 76 % chez les moins de 25 ans à 34 % chez les plus de 75 ans.

Plus de détails sur : www.pcompublique.com

ALLEMAGNE : RÉGULARISATION

un acte de bon sens

L'Allemagne vient de régulariser 200 000 personnes "tolérées" sur le territoire allemand depuis plusieurs années.

C'est un acte de bon sens, malgré les restrictions liées à cette régularisation et l'extrême précarité du statut accordé. Après l'Italie et l'Espagne, l'Allemagne vient de prendre conscience qu'on ne peut pas laisser perdurer des situations intolérables de déni des droits des personnes.

Au côté des luttes des sans-papiers, célibataires ou en famille, le PCF demande que cessent les situations indignes que vivent des milliers de femmes, hommes et enfants. Il en appelle à continuer la mobilisation et demande la régularisation de tous les sans-papiers, seule politique réaliste et respectueuse des droits de la personne.

COOPÉRATION EUROPE-LYBIE

droit d'asile, avez-vous dit ?

L'Europe coopère de manière de plus en plus étroite avec la Lybie dans la gestion des flux migratoires (avec notamment l'organisation de patrouilles navales communes). Or la Lybie méconnaît l'existence du droit d'asile (elle n'est pas signataire de la Convention de 1951). Elle a expulsé entre 2003 et 2005 145000 migrants, sans oublier les mauvais traitements qui leurs sont infligés.

Voir, grâce au lien ci-dessous, le texte publié par Human Rights Watch, auteur d'un rapport très complet sur la situation dans ce pays

<http://hrw.org/english/docs/2006/09/13/libya14158.htm>

EXPULSION DES SANS-PAPIERS

Air France s'engage !

À deux reprises au moins, récemment, sur un Paris-Lagos en août et un Paris-Bamako en septembre, des commandants de bord ont accepté de faire monter les CRS à bord pour mater leurs passagers.

Un "courage" bien apprécié par Michel Gaudin, directeur général de la police nationale, qui écrit à Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France/KLM pour le féliciter de la participation de sa compagnie et de certains commandants de bord aux expulsions de sans-papier et notamment des enfants scolarisés et de leur famille.

Après avoir distribué des bons et mauvais points aux commandants de bord, le directeur général de la police nationale conclut : "Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour perpétuer l'entraide entre votre compagnie et les services de police dans leur mission d'éloignement dont vous connaissez, j'en suis certain, les enjeux en matière de lutte contre l'immigration clandestine".

Les enfants et jeunes scolarisés expulsés par Nicolas Sarkozy avec la complicité de la direction d'Air France apprécient sans doute cet engagement de la compagnie aérienne.

FORUM POUR UN AUTRE MALI

nous ne sommes pas des criminels mais des quêteurs de passerelles et de justice

Le 7 octobre dernier était une journée transnationale d'action contre le contrôle des migrations, en souvenir des 12 morts de Ceuta et Melilla en 2005 sous les balles des gardes frontaliers espagnols et marocains.

À Bamako, organisé le Forum pour un autre Mali, une émanation du Forum social mondial, a eu lieu une semaine de réflexion et d'action, à laquelle a participé Moustapha Gueye, membre du Conseil national.

Ces six jours ont été rythmés par des séminaires, des échanges individuels, des rencontres. Un moment très émouvant de recueillement en souvenir des morts de Ceuta et Melilla a ouvert les travaux.

Parmi les séminaires, celui intitulé *Migrations-investissements-développement* a non seulement analysé les conséquences des politiques de la Banque mondiale et de l'ajustement structurel du FMI au Mali, mais a aussi travaillé sur des axes de propositions des politiques entre l'Afrique et l'Europe.

En effet, comme le dit Aminata Traoré dans une interview à *l'Humanité* : " [...] L'apitoiement sur l'Afrique et les Africains m'est insupportable tout autant que le discours à la Sarkozy qui veut opposer les gens de part et d'autre du mur de Schengen alors qu'ils sont victimes des mêmes prédatations. Pour épargner le système, on rend l'autre responsable. [...] Je crois que les peuples africains doivent s'inviter dans le débat franco-français, comme dans le débat entre la France et l'Europe, avec d'autres arguments portant l'analyse du système financier international. [...] Ce qui est accablant aujourd'hui, ce sont tous ces gosses sans voix et sans droits dont les familles ont vendu terres et cheptel pour qu'au moins l'un de ses membres puisse partir, parce que partir, c'est survivre. Cette situation n'honore personne et nous, Africains, devons jouer notre rôle".

S'INFORMER, AGIR...

"Non à la forteresse Europe"

campagne initiée par le groupe GUE/BGL au Parlement européen pour **La fermeture des centres de rétention temporaire en Europe**

www.no-fortress-europe.eu

Lisez, signez et diffusez cette pétition

On peut trouver la carte des différents camps de migrants dans l'UE et aux alentours, établie par Migreurop, avec commentaires, sur :

<http://www.migreurop.org/rubrique45.html>

FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

un logement et une solidarité à réhabiliter

Celles et ceux qui connaissent les foyers de travailleurs migrants (FTM) de Paris, d'Île-de-France ou d'ailleurs, pour avoir rencontré ceux qui y vivent, savent bien qu'on ne trouvera pas de solutions aux problèmes à résoudre en expulsant les sans-papiers du territoire. Elles et ils savent que les foyers ont besoin d'un entretien permanent et que la plupart nécessitent des travaux de remise en état et/ou une véritable réhabilitation. Elles et ils savent que les hommes qui y résident sont arrivés en majorité d'Afrique de l'Ouest ou encore d'Afrique du Nord, qu'ils travaillent et consacrent une bonne partie de leurs ressources à faire vivre leur famille restée au pays et à des investissements pour le développement de leurs villages. Elles et ils savent que s'ils ont besoin de soutien (en matière d'alphabétisation, d'informations sur les droits sociaux et juridiques, de santé) ils ne sont pas des cas sociaux.

Aussi, alors qu'ils vivent dans des conditions qui tiennent plus du casernement ou de la pension (avec équipements collectifs sommaires) que du logement, en s'accommodant de vivre en célibataires (même lorsqu'ils ont femme et enfants au pays) loin des leurs, à 3 et plus dans une chambre de moins de 25 m² pour un loyer par personne d'au moins 200 euros (même si leur loyer inclut la charge des parties communes, des fluides, de l'entretien courant...), ils arrivent malgré tout à s'en sortir pour effectuer un séjour au pays dès que possible, grâce à une organisation solidaire de communautés villageoises et grâce à des services à la personne (restauration, coiffure, couture...) et quelques activités d'économie informelle (petit commerce).

Alors que leur devoir de solidarité leur commande de ne pas laisser un parent à la rue, et même si le règlement des foyers ne les autorise pas à héberger, ils assument ce devoir au prix de sacrifices personnels partagés et d'une dégradation des conditions de vie de chacun; aussi tous les foyers sont sur-occupés et leur état en subit les conséquences avec tous les risques que cela induit.

Si la plupart des foyers ont besoin d'être réhabilités, on n'en a pas construit depuis plus de vingt ans. Alors que le plan de réhabilitation quinquennal (1997-2002) prévoyait d'augmenter le confort de chaque résident, en lui don-

nant plus d'espace, ce qui induit une diminution du nombre de lits, les pouvoirs publics ne se sont pas donné les moyens de reloger ceux qui perdent le leur et encore moins les sur-occupants, et ils n'ont pas prévu l'hébergement des résidents (en titre) pendant les travaux. Le Plan quinquennal est devenu décennal et se trouve dans l'impasse; en effet la volonté de transformer les FTM en résidence sociale avec de petites chambres individuelles bute sur l'arithmétique: on ne peut diviser le nombre de places par 3 sans avoir de solutions à offrir ni aux 2/3 restant ni aux sur-occupants.

De fait, au vu de quelques exemples, les orientations retenues par les Comités de pilotage pour la réhabilitation de certains FTM de Paris font craindre un passage en force pour transformer les foyers – dont la vie collective permet la solidarité entre les résidents eux-mêmes et avec l'extérieur, mais aussi et surtout une solidarité avec les pays d'origine – en résidences sociales fermées où la redevance pour un petit studio individuel leur coûterait cher et où, sans avoir le statut de locataire, ils seraient soumis à la règle privilégiée du

chacun chez soi et pour soi, la durée de séjour en résidence sociale étant par ailleurs limitée à 2 ans maximum. C'est ainsi que des résidents apprennent que la moitié des chambres de leur foyer sera réservée à d'autres populations et que pour des raisons de sécurité, d'hygiène ou de droit social et/ou sous différents prétextes, la cantine collective et la salle commune utilisée pour la prière seront supprimées.

Si on veut réhabiliter les foyers et les desserrer, en tenant compte des besoins exprimés par les résidents, il faut en construire d'autres, d'un type nouveau qui permette de préserver la solidarité entre originaires et avec les villages et pays d'origine), permettre la colocation dans le logement social, mettre en œuvre la loi de réquisition d'immeubles ou appartements vides ne serait-ce que pour permettre le relogement tiroir pendant les travaux. Des propositions existent comme les foyers soleils avec un foyer mère comportant des chambres (à 1 ou 2 lits) et des salles communes permettant le partage et le lien avec les pays d'origine et autour de petites structures satellites dans le logement diffus (chambres individuelles ou appartements partagés dans un ensemble immobilier).

Dominique Blanchard, Paris 13ème

RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS MIGRANTS

les discriminations encore et toujours

L'histoire des artilleurs maghrébins retracée dans le film *Indigènes* de R. Boucharef et la mise en lumière du traitement inégal des retraités entre anciens combattants étrangers et anciens combattants français a suscité beaucoup d'émotion. En essayant d'étouffer cette émotion, le gouvernement a annoncé la revalorisation des pensions versées aux anciens combattants des ex-colonies.

Comme l'ont dénoncé les sénateurs communistes lors des débats sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, cette revalorisation est seulement en apparence équitable. En réalité, elle ne concerne que la retraite de combattant, soit 450 euros par mois, et les pensions militaires d'invalidité, soit moins de 700 euros par mois. Rien n'est prévu pour les pensions civiles et militaires de retraite. Rien pour les veuves.

Par ailleurs, Robert Bret est revenu sur la carte de séjour retraité, qui ne permet pas l'accès aux soins en France, en rappelant que ces travailleurs ont travaillé dans les métiers les plus pénibles et les moins bien rémunérés. De même "[...] si nombre d'entre eux présentent des pathologies, c'est bien parce qu'ils étaient en contact avec des matériaux de construction dangereux comme l'amiante, et/ou ils ont été victimes d'accidents du travail sur les chantiers, dans les mines, la sidérurgie [...]" .

Plusieurs associations (ATMF, Catred, Gisti, Ici & Là-Bas, Raco) dénoncent les manœuvres gouvernementales pour maintenir les discriminations des anciens combattants et fonctionnaires des ex-colonies. Pour lire le communiqué :

<http://www.gisti.org/doc/actions/2006/retraites/manoeuvres.htm>